



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Feuilleton et préavis

de l'Assemblée

Le mercredi 20 février 2013 — N° 25

Neuf heures quarante-cinq

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

Partie 1

AFFAIRES COURANTES

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

- Le député d’Abitibi-Ouest sur le sujet suivant : *Journée nationale de la stérilisation animale au Québec.*
- La députée de Bourassa-Sauvé sur le sujet suivant : *La Société d’histoire et de généalogie de Montréal-Nord.*
- La députée de Mirabel sur le sujet suivant : *40^e du Club de l’âge d’or de Sainte-Marthe-sur-le-Lac.*
- Le député de Viau sur le sujet suivant : *20^e anniversaire de la Maison de la Famille de Saint-Michel.*
- Le député de Beauce-Nord sur le sujet suivant : *Souligner le lancement de la 10^e édition du concours d’œuvres d’art en Chaudière-Appalaches.*
- La députée d’Iberville sur le sujet suivant : *Une entente historique entre l’Union des producteurs agricoles et l’Organisation des Nations unies pour l’alimentation et l’agriculture.*
- Le député de Robert-Baldwin sur le sujet suivant : *Hommage à M. Henri Lépine.*
- Le député d’Argenteuil sur le sujet suivant : *Félicitations aux sculpteurs sur neige de Saint-André-d’Argenteuil dans le cadre de l’International de sculpture sur neige du Carnaval de Québec.*
- La députée de Richmond sur le sujet suivant : *Grand Prix de Valcourt.*
- Le député de Verchères sur le sujet suivant : *20^e de la Fondation Lajemmerais.*

DÉCLARATIONS MINISTÉRIELLES

PRÉSENTATION DE PROJETS DE LOI

DÉPÔTS a) documents

- b) rapports de commissions**
- c) pétitions**

RÉPONSES ORALES AUX PÉTITIONS

INTERVENTIONS PORTANT SUR UNE VIOLATION DE DROIT OU DE PRIVILÈGE OU SUR UN FAIT PERSONNEL

QUESTIONS ET RÉPONSES ORALES

VOTES REPORTÉS

MOTIONS SANS PRÉAVIS

AVIS TOUCHANT LES TRAVAUX DES COMMISSIONS

RENSEIGNEMENTS SUR LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE

Partie 2

AFFAIRES DU JOUR

AFFAIRES PRIORITAIRES

DÉBATS D'URGENCE

DÉBATS SUR LES RAPPORTS DE COMMISSIONS

AUTRES AFFAIRES

I. Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

- 1) Projet de loi n° 3
Loi modifiant la Loi électorale afin de prévoir des élections à date fixe
Présenté par le ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Participation citoyenne le 7 novembre 2012
Reprise du débat ajourné au nom du député de Lotbinière-Frontenac le **15 novembre 2012**
- 2) Projet de loi n° 7
Loi modifiant la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier et d'autres dispositions législatives
Présenté par la ministre des Ressources naturelles le 15 novembre 2012
Rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (consultations) déposé le **7 décembre 2012**
- 3) Projet de loi n° 12
Loi modifiant la Loi sur la police concernant les enquêtes indépendantes
Présenté par le ministre de la Sécurité publique le **29 novembre 2012**
- 4) Projet de loi n° 13
Loi modifiant la Loi électorale concernant le vote hors circonscription dans les locaux des établissements d'enseignement postsecondaire
Présenté par le ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Participation citoyenne le **30 novembre 2012**

- 5) Projet de loi n° 14
Loi modifiant la Charte de la langue française, la Charte des droits et libertés de la personne et d'autres dispositions législatives
Présenté par la ministre responsable de la Charte de la langue française le **5 décembre 2012**
- 6) Projet de loi n° 17
Loi modifiant le Code des professions en matière de justice disciplinaire
Présenté par le ministre de la Justice et ministre responsable de l'application des lois professionnelles le **13 février 2013**
- 7) Projet de loi n° 20
Loi sur l'enregistrement des armes à feu
Présenté par le ministre de la Sécurité publique le **19 février 2013**
- 8) Projet de loi n° 21
Loi visant l'optimisation de l'action gouvernementale en matière de prestation de services aux citoyens et aux entreprises
Présenté par la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale le **13 février 2013**

Étude détaillée en commission

- 9) Projet de loi n° 10
Loi permettant de relever provisoirement un élu municipal de ses fonctions
Présenté par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire le 15 novembre 2012
Principe adopté le 29 novembre 2012
Rapport de la Commission de l'aménagement du territoire (consultations) déposé le **4 décembre 2012**

Prise en considération de rapports de commissions

Adoption

II. Projets de loi publics au nom des députés

Adoption du principe

- 10) Projet de loi n° 190
Loi modifiant la Loi électorale afin de réduire les dépenses des partis politiques et la contribution maximale d'un électeur
Présenté par le député de Chauveau le **1^{er} novembre 2012**
- 11) Projet de loi n° 191
Loi instituant Pharma-Québec
Présenté par le député de Mercier le **14 novembre 2012**
- 12) Projet de loi n° 192
Loi sur le directeur parlementaire du budget
Présenté par le député de Lévis le **15 novembre 2012**
- 13) Projet de loi n° 193
Loi modifiant la Loi sur le vérificateur général
Présenté par le député de Granby le **13 février 2013**
- 14) Projet de loi n° 194
Loi modifiant la Loi sur les permis d'alcool et d'autres dispositions législatives
Présenté par le député de Marguerite-Bourgeoys le **15 novembre 2012**
- 15) Projet de loi n° 195
Loi visant à exclure les pensions alimentaires pour enfants du calcul des revenus dans diverses lois à caractère social
Présenté par la députée de Gouin le **28 novembre 2012**
- 16) Projet de loi n° 197
Loi sur la création d'emploi et de richesse par le développement durable de l'activité minière
Présenté par le député de Rivière-du-Loup–Témiscouata le **27 novembre 2012**

Étude détaillée en commission

Prise en considération de rapports de commissions

Adoption

III. Projets de loi d'intérêt privé

Consultation et étude détaillée en commission

Adoption du principe

Adoption

IV. Motions du gouvernement

V. Crédits budgétaires

17) Crédits budgétaires pour l'année financière se terminant le 31 mars 2014 déposés par le ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor le 6 décembre 2012 et renvoyés pour étude aux commissions permanentes compétentes le **6 décembre 2012**.

VI. Débats statutaires

AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉS DE L'OPPOSITION

18) 19 février 2013

Motion du député de Laurier-Dorion :

QUE l'Assemblée nationale exige du gouvernement péquiste qu'il renonce aux coupures budgétaires de 250 M\$ qui sont imposées aux universités d'ici 2013-2014 ;

QU'elle exige du gouvernement qu'il renonce à tout moyen de financement des universités qui alourdirait le fardeau fiscal des contribuables et qui freinerait la compétitivité des entreprises, notamment la révision de mesures fiscales visant à aider les entreprises.

Partie 3

PROJETS DE LOI ADOPTÉS

(Projets de loi non sanctionnés)

Partie 4

TRAVAUX DES COMMISSIONS

Le calendrier détaillé des travaux de chaque commission peut être consulté dans le site Internet de l'Assemblée

COMMISSION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

COMMISSION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Mandat conféré par une loi

- Audition du Vérificateur général sur son rapport annuel de gestion et ses engagements financiers 2011-2012.
- Audition portant sur les contrats de services professionnels liés au traitement de l'information.
- Audition portant sur la qualité de l'air dans les écoles primaires.
- Audition portant sur les services d'hébergement.
- Audition portant sur le déficit d'entretien des infrastructures publiques.
- Audition portant sur le Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique.
- Audition portant sur la gestion du Tribunal administratif du Québec.
- Audition portant sur la gestion administrative de la Corporation d'urgences-santé.
- Audition portant sur la gestion administrative du ministère des Finances.

COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES, DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

Mandat de l'Assemblée

- Étude des impacts reliés au déclassement de la centrale nucléaire Gentilly-2 et du plan de diversification économique pour les secteurs du Centre-du-Québec et de la Mauricie (mandat confié le 13 novembre 2012).

Mandat conféré par une loi

- Étude du bilan quinquennal de l'état des forêts du domaine de l'État et des résultats obtenus en matière d'aménagement durable de la forêt.

COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Mandat de l'Assemblée

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 10**, Loi permettant de relever provisoirement un élu municipal de ses fonctions (mandat confié le 29 novembre 2012).

COMMISSION DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION

Mandat de l'Assemblée

Consultation générale :

- **Projet de loi n° 14**, Loi modifiant la Charte de la langue française, la Charte des droits et libertés de la personne et d'autres dispositions législatives (mandat confié le 7 décembre 2012).

COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL

COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES

COMMISSION DES INSTITUTIONS

Mandat de l'Assemblée

Consultations particulières :

- **Projet de loi n° 12**, Loi modifiant la Loi sur la police concernant les enquêtes indépendantes (mandat confié le 14 février 2013).

Mandat conféré par une loi

- Étude du rapport quinquennal du Commissaire au lobbyisme intitulé « Proposition de modification à la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme ».

Mandat réglementaire

Étude de pétitions :

- Pétition 26-20121101 concernant la modification des lois régissant l'adoption au Québec.

COMMISSION DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS

Mandat réglementaire

Surveillance d'organismes publics et reddition de comptes :

- Curateur public.

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Mandat conféré par une loi

- Étude des rapports annuels 2011-2012 des agences de la santé et des services sociaux suivantes : Outaouais, Côte-Nord, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, Mauricie et Centre-du-Québec, Lanaudière, Bas-Saint-Laurent, Montérégie, Chaudière-Appalaches, Estrie, Capitale-Nationale, Laval, Montréal, Laurentides, Saguenay–Lac-Saint-Jean et Abitibi-Témiscamingue (déféré le 15 novembre 2012).
- Étude du rapport annuel 2011-2012 de la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik (déféré le 14 février 2013).

COMMISSION DES TRANSPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

Mandat de l'Assemblée

- Faire la lumière sur les événements survenus le 24 octobre dernier concernant les interventions du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs auprès de l'organisme public et indépendant qu'est le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) (mandat confié le 22 novembre 2012).

Partie 5

QUESTIONS ÉCRITES

*Les [questions déjà inscrites](#) paraissent
au Feuilleton du mercredi*

- 1) M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) – **20 novembre 2012**
Au ministre de la Santé et des Services sociaux :

Considérant que l'urgence du Centre Paul-Gilbert représente pour la population des Chutes-de-la-Chaudière, de Lotbinière, de Bellechasse et d'une partie de la Beauce un service de première ligne pour recevoir des soins de santé.

Considérant le caractère expéditif de l'annonce de la fermeture prévue pour le 10 décembre prochain, alors qu'aucune consultation populaire n'a été effectuée et qu'aucun avis public n'a été publié pour aviser la population de ces secteurs.

Considérant que les élus représentant les circonscriptions touchées par cette fermeture n'ont pas été informés préalablement, et de façon officielle, des intentions du CSSS Alphonse-Desjardins.

Considérant que les services de l'urgence du Centre Paul-Gilbert représentent pour plusieurs utilisateurs l'alternative au problème d'accès à un médecin de famille.

Considérant que la distance à parcourir pour se déplacer vers l'Hôtel-Dieu de Lévis incitera les citoyens à se déplacer naturellement vers l'urgence du CHUL qui, pour sa part, présente déjà des problèmes d'engorgement.

Considérant que la population touchée par la fermeture de l'urgence de nuit est l'otage de mesures administratives.

En toute connaissance de cause, le ministre de la Santé et des Services sociaux peut-il accepter la fermeture de l'urgence de nuit du Centre Paul-Gilbert, privant ainsi plus de 100 000 habitants de Chaudière-Appalaches de la proximité d'un point stratégique de services de santé?

Le ministre de la Santé peut-il envisager de régler le problème d'accès aux cliniques médicales avant de considérer la fermeture des services d'urgence de nuit?

Et, si la décision de CSSS Alphonse-Desjardins est maintenue, le ministre de la Santé peut-il garantir que le transfert des effectifs vers les services d'urgence de jour sera permanent afin d'optimiser le rendement et la qualité de soins prodigués?

- 2) M. Le Bouyonnec (La Prairie) – **22 novembre 2012**
Au ministre des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur :

Le 22 novembre prochain, une réunion préparatoire importante se tiendra entre les délégués commerciaux de l'Union européenne et du Canada visant à aplanir les dernières difficultés des négociations en vue de la signature d'un Accord économique et commercial global (AECG). Cette réunion de technocrates précédera d'une semaine une réunion des ministres européens, cette dernière devant donner un aval politique à des accords négociés derrière les portes closes.

La signature du traité étant continuellement repoussée, il semble que l'entrée prochaine en négociation de l'Union européenne et des États-Unis pour un traité équivalent et qui est prévue pour le début de 2013 pose un impératif de conclusion précipitée.

Le gouvernement, lors du discours qu'il a tenu au dépôt de son budget 2013-2014, a appuyé sans réserve un accord de libre-échange avec l'Union européenne. La Coalition Avenir Québec est elle aussi favorable à la ratification d'un AECG, cependant nous sommes conscients qu'il s'agit d'un processus de négociations et que les intérêts supérieurs du Québec doivent y être fermement défendus.

Selon nos informations, les États membres de l'Union européenne auraient fixé dernièrement des exigences claires (lignes rouges) sur de nombreux enjeux concrets qui pourraient affecter les Québécoises et les Québécois.

1. Le ministre peut-il dire, à la lumière des développements des négociations, quels moyens compte-t-il prendre pour maintenir la protection que confère la gestion de l'offre à nos agriculteurs?
 - Le ministre peut-il garantir aux producteurs laitiers du Québec qu'il prendra tous les moyens en sa disposition afin qu'ils ne soient pas soumis à un Contingent à Tarif Nul tel que l'imposeraient les négociateurs européens avec leur Tarif Rate Quota (TRQ)?

2. Le ministre est-il favorable à la demande de l'Union européenne quant à l'accès complet, comme c'est le cas à l'intérieur de ses frontières, aux compagnies européennes de nos marchés publics des municipalités, des hôpitaux, des écoles et des agences publiques, ce que les négociateurs appellent communément MASH?

– Le ministre compte-t-il prendre des mesures pour garantir que les exigences de production locale du Québec (Local Production Requirements), notamment dans le secteur des transports en commun, seront maintenues?

3. Considérant que les États membres de l'Union européenne ont eux-mêmes libéralisé de nombreux secteurs de leur économie, notamment l'énergie et les transports, quelles mesures le ministre entend-il prendre pour prévenir le changement de modèle d'affaires que pourraient se voir imposer des sociétés telles qu'Hydro-Québec suite à la signature du traité?

4. Étant donné que la règle d'origine souhaitée par les Européens est considérée comme une forme de mesure protectionniste, quels moyens le ministre compte-t-il prendre pour que les secteurs de notre économie, tels que celui du textile, ne soient pas limités par d'infimes quantités de dérogations?

– Le ministre est-il conscient que l'adoption d'un Certificat de Protection Complémentaire (*Patent Term Restoration*), tel que souhaité par les négociateurs européens, pourrait gravement affecter l'équilibre de nos dépenses publiques?

3) M. Moreau (Châteauguay) – **28 novembre 2012**

Au ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes et à la Gouvernance souverainiste :

Dans le cadre du Conseil de la fédération qui a eu lieu à Halifax les 22 et 23 novembre 2012:

1. Quelle est la liste des personnes qui accompagnaient la première ministre et le ministre de la gouvernance souverainiste ?

2. Quels sont les coûts détaillés du voyage de la première ministre, du ministre de la gouvernance souverainiste et de leurs accompagnateurs ?

3. En plus de la rencontre du Conseil de la fédération, la première ministre, le ministre de la gouvernance souverainiste ou leurs accompagnateurs ont-ils participé à des rencontres avec des ministres ou des fonctionnaires des autres provinces canadiennes ?

Si oui, préciser, pour chaque rencontre :

- a. La liste des personnes présentes;
- b. L'objet de la rencontre;
- c. Les objectifs de celle-ci;
- d. Les résultats obtenus;
- e. Un compte rendu des échanges;
- f. Les dossiers qui ont été identifiés comme prioritaires par la délégation québécoise, ainsi que par les délégations des autres provinces canadiennes;
- g. Une copie des documents déposés par la délégation québécoise, ainsi que par les délégations des autres provinces canadiennes;
- h. Les suivis à faire à la suite de la rencontre ainsi que les échéances fixées.

4. En plus de la rencontre du Conseil de la fédération, la première ministre, le ministre de la gouvernance souverainiste ou leurs accompagnateurs ont-ils participé à des rencontres afin de parler du projet de la souveraineté du Québec?

Si oui, préciser, pour chaque rencontre :

- a. La liste des personnes présentes;
- b. Les objectifs de celle-ci;
- c. Les résultats obtenus;
- d. Un compte rendu des échanges;
- e. Les dossiers qui ont été identifiés comme prioritaires par la délégation québécoise, ainsi que par les délégations des autres provinces canadiennes;
- f. Une copie des documents déposés par la délégation québécoise, ainsi que par les délégations des autres provinces canadiennes;
- g. Les suivis à faire à la suite de la rencontre ainsi que les échéances fixées.

5. En plus de la rencontre du Conseil de la fédération, la première ministre ou ses accompagnateurs ont-ils participé, en tant que ministre responsable des dossiers jeunesse, à des rencontres avec des ministres ou des fonctionnaires des autres provinces canadiennes ?

Si oui, préciser, pour chaque rencontre :

- a. La liste des personnes présentes;
- b. L'objet de la rencontre;
- c. Les objectifs de celle-ci;
- d. Les résultats obtenus;
- e. Un compte rendu des échanges;
- f. Les dossiers qui ont été identifiés comme prioritaires par la délégation québécoise, ainsi que par les délégations des autres provinces canadiennes;
- g. Une copie des documents déposés par la délégation québécoise, ainsi que par les délégations des autres provinces canadiennes;
- h. Les suivis à faire à la suite de la rencontre ainsi que les échéances fixées.

4) M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) – **5 décembre 2012**

Au ministre de la Santé et des Services sociaux :

La Résidence Saint-Étienne, située à Saint-Étienne-de-Lauzon dans le comté des Chutes-de-la-Chaudière, est un organisme sans but lucratif qui offre 38 unités de logements, sans service d'assistance personnelle, pour personnes âgées autonomes, donc considérées aptes à prendre soin d'elles-mêmes et ne requérant pas un service de surveillance accrue. Cette résidence privée, comme tant d'autres au Québec, sera affectée par l'entrée en vigueur de certaines dispositions du projet de loi n° 16.

L'application de ce projet de loi désavantagera plusieurs résidences privées de moins de 40 unités, telles que la Résidence Saint-Étienne, en exigeant une surveillance 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Cette mesure nécessitera l'embauche de personnel supplémentaire augmentant ainsi la charge administrative de l'organisme et, par conséquent, le prix des loyers.

Cette dépense représente, même au salaire minimum, un montant de près 44 000 \$ par année, que devra assumer la Résidence Saint-Étienne, somme qui une fois répartie sur le prix mensuel des loyers équivaut à une augmentation moyenne de 100 \$ (cent dollars) pour chaque locataire.

Le ministre de la Santé et des Services sociaux peut-il intervenir dans les meilleurs délais afin de repousser l'application du règlement, prévenant ainsi les conséquences dramatiques pour les résidences concernées, dont l'augmentation des charges administratives pouvant compromettre la survie même de ces établissements ?

Le ministre peut-il intervenir dans les meilleurs délais pour éviter aux personnes âgées les inquiétudes occasionnées par l'appauvrissement relié à la hausse du prix de leur loyer, ou par l'obligation de se reloger à moindre coût, dans un endroit moins sécuritaire ?

Le ministre considère-t-il la possibilité de rencontrer les responsables d'associations et regroupements qui représentent les résidences pour personnes âgées, afin de revoir les paramètres en place pour mieux adapter les services selon les besoins spécifiques des différents lieux de résidences ?

Partie 6

PRÉAVIS

I. PRÉAVIS DÉJÀ PARUS

Projets de loi du gouvernement

- a) 19 février 2013
Loi modifiant la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités en matière de financement – *ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.*
- b) 19 février 2013
Loi modifiant la Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels – *ministre de la Justice.*

Projets de loi publics au nom des députés

- c) 27 novembre 2012
Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux afin d'améliorer la gestion des listes d'accès aux services médicaux spécialisés et surspécialisés – *député de Jean-Talon.*
- d) 12 février 2013
Loi mettant fin à la préséance des droits miniers sur les autres usages du territoire et modifiant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme – *député de Mercier.*

Projets de loi d'intérêt privé

Interpellations

- e) 30 octobre 2012
Interpellation du député d'Outremont au ministre des Finances et de l'Économie sur le sujet suivant : *Les impacts des décisions du gouvernement péquiste sur les finances publiques du Québec.*

II. NOUVEAUX PRÉAVIS

- aa)**Loi modifiant la Loi sur les impôts et d'autres dispositions législatives – *ministre des Finances et de l'Économie.*
- bb)**Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 20 novembre 2012 – *ministre des Finances et de l'Économie.*
- cc)**Loi sur la révision des avantages financiers octroyés aux membres de l'Assemblée nationale – *député de Chauveau.*
- dd)**Loi modifiant la Loi concernant la lutte contre la corruption en matière de protection des dénonciateurs – *député de Saint-Jérôme.*